

# Marion GRECIANO

Avocat au Barreau de MONTPELLIER

Réception sur RDV

Sauf urgence nappelez pas, écrivez

Espace Evolution  
3 Bis avenue Charles Cros  
34830 JACOU

Tél : 06 15 91 97 63

E-mail :  
[avocat.greciano@gmail.com](mailto:avocat.greciano@gmail.com)

Domaines d'intervention :

- ◆ Droit de la famille
- ◆ Droit civil
- ◆ Recouvrement de créances
- ◆ Successions
- ◆ Droit équin

Membre d'une association agréée,  
le règlement des honoraires par  
chèque est accepté

Documents nécessaires pour divorcer par consentement mutuel :

- copie de la carte d'identité pour les deux époux,
- copie du livret de famille,
- copie du dernier avis d'imposition,
- copie des trois derniers bulletins de salaire, ou CAF pour les deux époux,
- copie carte vitale ou attestation de droits sécurité sociale
- copie du bail, attestation d'hébergement ou titre de propriété pour le lieu de résidence de chaque époux,
- copie intégrale de l'acte de naissance pour les deux époux et les enfants, daté de moins de 3 mois
- copie intégrale de l'acte de mariage daté de moins de 3 mois,
- copie des cartes grises des véhicules
- copie du contrat de mariage le cas échéant
- attestation notariée concernant la liquidation du régime matrimonial, le cas échéant